

FICHE DE POSTE

Désignation du poste :

**Atelier d'usinage - Perceuse à
colonne**

Protections obligatoires



en peau
uniquement

Vêtements
ajustés



Consignes à respecter :

- 1 – Gants : ne pas utiliser de gants de type coton ou kevlar
- 2 – Chaussures de sécurité avec semelles anti-perforation
- 3 – Utiliser des étaux pour le blocage des pièces
- 4 – Porter des vêtements ajustés, non flottants
- 5 – Attacher les cheveux si nécessaire

Risques :

- 1 – Gants : entraînement des doigts
- 2 – Chaussures de sécurité : chute de pièce
- 3 – Éjection de la pièce
- 4 – Entraînement du bras
- 5 – Arrachement des cheveux



Personnes autorisées : Gaston FORET
Serge MANDRIN
Aline CHANFREIN



Chaque blessure doit être
soignée et signalée à son
responsable

En cas d'urgence :

SAMU : 0 15
MEDECIN : 02.51.

Date de création :

Visa : Joël GAUDIN

FICHE DE POSTE

CONDUCTEUR DE LIGNE FABRICATION

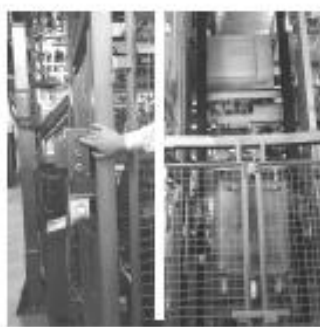


MISSIONS PRINCIPALES

Le conducteur de ligne fabrication est en charge de la cuisson et texturisation des recettes prévues par le programme de production (Poste en 2 8)*



1 - Alimenter les mélangeurs et cuiseurs en matière premières



2 - Contrôler le versement des bacs dans les mélangeurs et cuiseurs



4 - Contrôler la cuisson et pasteurisation

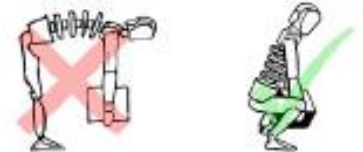
PROFIL - ENVIRONNEMENT - CONDITIONS DE TRAVAIL

SAVOIR ETRE - SAVOIR FAIRE

- * RIGUEUR *
- * ORGANISATION *
- * TRAVAIL D'ÉQUIPE *

30°

Température sur la passerelle ou se situe les cuiseurs et mélangeurs



Port de charge

RÈGLES DE QUALITÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Se **laver les mains** régulièrement



Porter ses **équipements** de **protection et d'hygiène**



Etre **attentif** aux risques et **respecter les règles de sécurité**



Respecter les **règles de qualité** et alerter en cas d'incidents



FICHE DE POSTE

Désignation du poste :

Centre d'usinage

Protections obligatoires



Soufflette



Consignes à respecter :

- 1 – Gants : manipulation de pièces non ébavurées ou d'outil coupant et lors du nettoyage de la machine
- 2 – Chaussures de sécurité avec semelles anti-perforation
- 3 – Lunettes lors de l'utilisation de la soufflette
- 4 – Les sécurités de la machine doivent rester opérationnelles en mode série

Risques :

- 1 – Gants : coupure sur bavure ou copeau
- 2 – Chaussures de sécurité : chute de pièce
- 3 – Projection de particule ou de produit chimique dans les yeux
- 4 – Accident grave : amputation, fracture, ...



Personnes autorisées :



Chaque blessure doit être soignée et signalée à son responsable

En cas d'urgence :

SAMU : 0 15

MEDECIN : 02.51.

Date de création :

Visa :